

nous n'avons retrouvé qu'un seul enfant. La double sépulture de la Comtesse de Reikem et du Comte de Suys, son époux, a fait l'objet d'une étude approfondie (MALEVEZ A. *Les sépultures du Comte et de la Comtesse de Suys découvertes dans la crypte de l'ancienne abbatale de Stavelot: étude anthropologique* (Études et Documents. Série Fouilles), Namur, à paraître).

Un ossuaire assez large situé dans la crypte a été étudié. L'analyse anthropologique de ce dernier nous a démontré que, contrairement à ce que nous pensions, il

ne s'agissait en aucun cas d'un endroit réservé à l'ensevelissement des moines. Le fait qu'hommes, femmes et enfants étaient représentés de manière relativement équilibrée nous pousse plutôt à dire qu'il devrait s'agir du vidage d'un cimetière environnant.

L'AWAH s'est également associée à l'Association pour la Promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa Région pour la fouille de toutes les sépultures découvertes depuis le mois d'août 1995, en vue d'une étude anthropologique exhaustive du site. ■ 1995

Wanze/Moha : le château

Didier CRAHAY

Le site du château, situé au confluent de la Mehaigne et de la Fosseoule, est du type de l'éperon barré. En 1996, la campagne de fouilles organisée par l'ASBL Les Amis du Château féodal de Moha s'est concentrée sur sa pointe. Ces recherches s'intègrent dans un programme plus vaste de valorisation du patrimoine qui, dès 1997, proposera au public des activités scientifiques, ludiques et pédagogiques.

Relativement bien connue, l'histoire du comté et de la forteresse qui en était le centre laissait prévoir l'existence d'au moins cinq phases d'occupation susceptibles d'avoir abandonné des traces matérielles. Limité à la zone étudiée en 1996, un premier essai de corrélation entre les données historiques et les données archéologiques peut toutefois être envisagé comme suit.

- 1) Trois foyers directement posés sur le limon hesbayen en place dateraient de la période de formation (692 à 1067). Non aménagés, ce sont de simples cuvettes, comblées d'argile rubéfiée par une chaleur intense et/ou prolongée, où quatre tessons de céramique pré-andenne ont été récoltés.
- 2) En 1067, le comté de Moha tombe dans le domaine lotharingien et, de petite seigneurie locale, devient une terre allodiale stratégique contrôlée, jusqu'en 1210/1225, par les Comtes de Dasbourg. De cette époque dateraient les plus anciennes constructions actuellement connues. Ce sont des maçonneries constituées de petits blocs de calcaire autochtone sommairement équar-

ris liés par un mortier granuleux blanc sec. Elles reposent soit directement sur le socle rocheux, soit sur un remblai, constitué de déchets de construction, ayant vraisemblablement servi à égaliser et augmenter la surface de l'éperon. Ce remblai contenait un abondant matériel céramique qui positionne ces premiers travaux importants dans la seconde moitié du XI^e siècle.

- 3) Lorsque le Comté passe aux mains des Princes-Evêques de Liège (Guerre de succession de 1210 à 1225), de nouvelles fortifications sont édifiées. Plusieurs murs, construits avec des blocs de calcaire local de petite taille, mais soigneusement équarris, et liés par un mortier sableux jaune, peuvent être attribués à cette époque. Mieux, un de ces murs a pu être mis en relation immédiate avec les textes qui signalent le doublement de certaines murailles ordonné par Englebert de la Marck en 1315, à l'occasion du conflit qui l'oppose à la Ligue des Villes. Cette phase architecturale, qui se présente sous la forme d'une maçonnerie fourrée apparemment construite à la hâte, contenait un remplissage hétéroclite de terre, de déchets de constructions et de détritiques divers. Dans ce contexte, l'abondant matériel (tessons, ossements, pièces de monnaie, clous, ...) peut être considéré comme un instantané des objets usuels du début du XIV^e siècle. En connexion avec ces structures, mais légèrement postérieur, un dispositif sanitaire a été mis au jour. Jouxant les vestiges d'un âtre, il se compose d'un aménagement

Dispositif sanitaire du XIV^e siècle : à l'avant-plan, l'âtre; à l'arrière plan, le sol dallé et le bassin rectangulaire.

